



Perquisition chez moi au lieu du voisin!!

Par **vincent950**, le **29/10/2018 à 20:08**

Bonjour,rrrnA 6 h ce matin on explose ma porta au bélier hydraulique, le mec me saute dessus, genoux sur la nuque, je vous passe les détails. Je leur demande ce que j'ai fait pour recevoir un tel traitement car j'ai fait une descente d'organe. J'ai eu vraiment peur. rrrnLe mec me répond "arrêtez Monsieur XX, vous savez pourquoi on est là". Je lui réponds "Ah non, Monsieur XX habite en face." rrrnLà, il commence à faire la gueule car ils étaient une dizaine en train de retourner mon appartement. Ils ont frappé en face et se sont rendu compte de leur erreur. Ils se sont excusés mais ils ont perquisitionné pendant qu'ils cherchaient mon identité et ils ont trouvé 20 g de résine de cannabis, ma consommation personnelle (je sais, ce n'est pas bien) mais me voilà convoqué pour ma pauvre boule de shit. Du coup, ils me disent que la porte est à mes frais. Est-ce que c'est vrai ? Je veux bien payer pour ma conso, c'est interdit, c'est normal, mais ma porte ? ce n'est pas moi qui l'ai pétée ! c'est leur incompétence ! bref, je suis paumé.

Par **Visiteur**, le **29/10/2018 à 22:07**

Bonjour,rrrnVous pouvez obtenir l'indemnisation de votre préjudice en saisissant la direction des services judiciaires du ministère de la justice qui vous proposera un règlement amiable... Et si par hasard c'était un échec, vous pourriez saisir le tribunal administratif.

Par **vincent950**, le **29/10/2018 à 22:21**

merci de votre reponse! vraiment..., j'ai bien compris votre message, et justement ça m

embete de demander reparation car je suis pas ultra clean non plus du coup ! en partant ils mon dit on va contacter sans precision...mais en tout cas merci je me renseigne de ce cote la ..

Par **Visiteur**, le **29/10/2018** à **23:31**

Que vous dire d'autre que de vous conseiller de redevenir et rester clean. rnImaginez vous à 60 piges, il sera trop tard pour effacer les dégâts que vous aller subir.